# Grand-Saconnex

*informations*

GSI n° 27 - janvier 2012 - parution mensuelle

# adresses utiles

**Mairie : administration, finances**
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

**Heures d'ouverture :** du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

**Cartes d'identité** : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

**Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »**
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

**Service technique**
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
**Heures d'ouverture** : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

**CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours**
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

**Police municipale**
Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70 - tél. portable 079 789 08 69 - fax 022 929 70 77

**Gendarmerie - poste de Blandonnet**
Tél. 022 427 93 21

**Fondation des services d'aide et de soins à domicile**
**Antenne de maintien à domicile (AMD)**
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 34
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

**Centre d'action sociale (CAS)**
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 00

**Paroisse des 5 communes (protestante)** Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Pasteur : Andreas Fuog Tél. 022 788 30 84

**Paroisse catholique**
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165 Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

# sommaire


| | |
|---|---|
| adresses utiles | 2 |
| actualités communales | 3 - 7 |
| notre planète | 8 - 9 |
| près de chez vous | 10 |
| culture | 11 |
| conseil municipal | 12 |
| avis divers | 13 - 15 |
| agenda | 16 |

Couverture : illustration du massif Place Carantec

# impressum


Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Julia Polo
Couverture : Julia Polo
Crédits photos : Jean-Claude Mottet, Alison Dom, Julia Polo, Thierry Perret
Impression: Imprimerie Genevoise SA
5'400 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 1 février 2012

# Budget 2012

Selon les oracles, les finances publiques genevoises vont affronter des années difficiles. La situation économique est préoccupante. L'Etat vise une réforme de l'imposition des entreprises et autres personnes morales dans l'espoir de rester attractif dans un monde hautement compétitif. La Constituante, dont le texte sera soumis au peuple en octobre 2012, a aussi différentes modifications fiscales à proposer. L'issue du débat, qui promet d'être passionné, définira si Genève s'accroche à ses acquis ou si le canton ose une nouvelle approche et une modernisation de son fonctionnement.

C'est dans ce contexte que le Conseil administratif et les services communaux se sont penchés sur le budget 2012. Divine surprise, alors que des coupes étaient étudiées dans plusieurs secteurs, l'Etat nous a informé que nous toucherions, en 2012, un reliquat d'impôts sur 2010 de CHF 3 millions. Le temps dira si cette nouvelle contribution sera pérenne. En attendant, décision fut donc prise de prévoir quelques travaux et études qui auraient sinon été reportés aux calendes grecques.

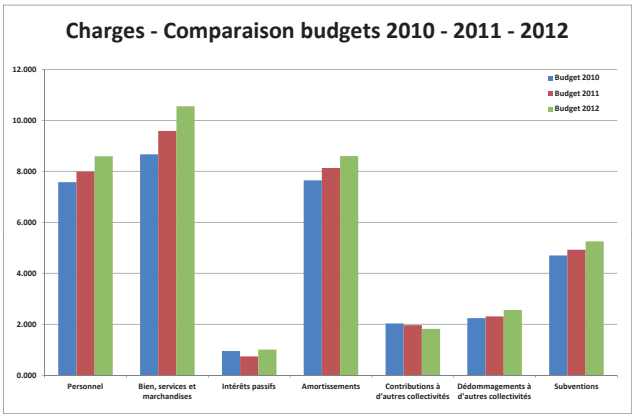


C'est ainsi qu'il est prévu, entre autre, de :

- revoir l'éclairage du stade du Blanchet, notamment pour le foot;
- changer les jeux pour enfants dans le Parc des Marronniers;
- investir dans l'énergie verte;
- étendre les actions sportives et culturelle dont une participation au Festival Antigel en février 2012.

Un nouveau poste de travail est prévu au service technique pour soutenir une équipe contrainte par les études, requêtes et autres directives de l'Etat ainsi que pour faire face au développement nécessaire de nos propres programmes routiers, énergétiques et en matière de bâtiments.

Par ailleurs, souhaitant agir contre la petite criminalité locale et le sentiment d'insécurité qui s'ensuit, le Conseil administratif a prévu un nouveau programme dont le premier effet devrait être une meilleure utilisation des ressources et compétences. La mise à jour du système de vidéosurveillance, le nettoyage systématique des tags indésirables et, le weekend, des éco-points par des entreprises de réinsertion sont aussi à l'ordre du jour.

Autre nouveauté, qui patientait dans les tiroirs en attendant une adaptation des lois : la création d'une association intercommunale pour les accueillantes familiales (nouvelle dénomination des mamans de jour) afin de leur apporter un soutien logistique et financier. Le budget prévoit de soutenir l'accueil d'une cinquantaine d'enfants saconnésiens. Des informations suivront dans une prochaine édition de ce journal.

Enfin, les coûts du parascolaire explosent (+ 24 %) prémisse d'un développement important de ce service pour encadrer les enfants en dehors des heures d'école dans les années à venir.

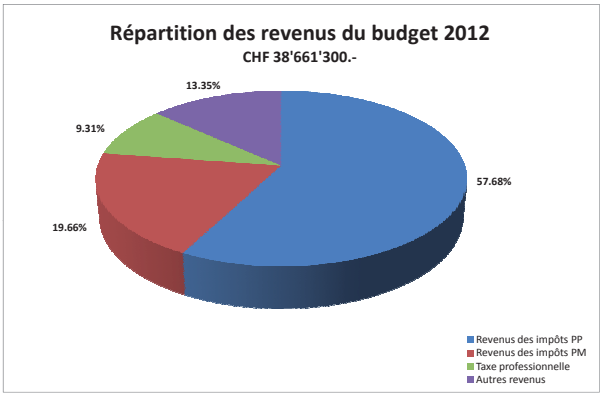


En plus de tous ces frais qui se trouvent dans le budget de fonctionnement, il y a les crédits d'investissement pour payer les objets importants tels que la réfection de routes ou la rénovation de bâtiments. Cela suppose toutefois une augmentation de nos amortissements et, même si nous essayons de l'éviter, de nos emprunts.

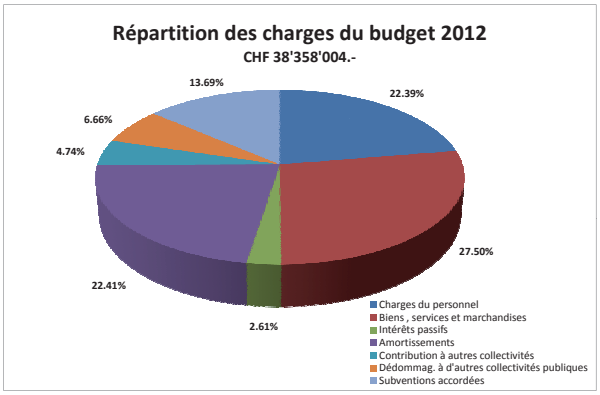


2012 sera sans doute une année charnière. Un stabilisation de notre population devrait nous permettre de mieux prévoir nos revenus mais les changements annoncés dans l'imposition des entreprises laissent encore quelques incertitudes. L'assurance d'une pérennité financière de toute nouvelle activité est essentielle afin de ne pas créer des instabilités à l'avenir.

## Plantation d'un arbre pour Monsieur Plée

*Arthur Plée*

Une cinquantaine de personnes étaient réunies au-dessus du massif de la place Carantec pour assister – et participer – à une plantation d'arbre peu ordinaire, ce jeudi 17 novembre 2011, à 11h30 !

En effet, sous la conduite du chef du service des parcs, le Conseil administratif, armé de pelles, marquait solennellement la plantation d'un « Calocedrus decurrens », plus communément appelé « arbre aux crayons ».

Cet arbre est le second à être planté ainsi sur le sol saconnésien en l'honneur d'un magistrat sortant, comme le veut désormais cette nouvelle tradition.

C'est donc en présence des invités de Monsieur Plée (conseiller administratif de 2003 à 2011), parmi lesquels le Président du Conseil municipal, plusieurs Conseillers municipaux, des anciens magistrats, des membres du personnel communal, que cette cérémonie a démarré sous un magnifique ciel bleu, avant de se poursuivre, pour la partie officielle, dans une salle du bâtiment des Délices.

Le Maire, Jean-Marc Comte, a rendu hommage à celui qui lui « a beaucoup appris », puisque Monsieur Plée fut d'abord son instituteur et, lorsque Monsieur Comte prit ses fonctions de magistrat en 2007, Monsieur Plée fut une nouvelle fois celui qui l'encadra et lui enseigna, en quelque sorte, les rudiments du métier !

Monsieur Comte a ensuite évoqué le travail accompli, l'ampleur de la tâche liée à l'essor de la commune et relevé le précieux soutien de Sylvia, l'épouse de Monsieur Plée, tout au long de ces années.

Enfin, Monsieur Plée a pris la parole à son tour pour remercier l'assemblée, les collaborateurs avec lesquels il a travaillé et…. expliquer le choix de son arbre…. Petit clin d'œil à sa profession d'instituteur et à l'entreprise Caran d'Ache, notamment !

Un moment convivial qui a permis de saluer Arthur Plée et son épouse Silvia, à qui nous souhaitons une belle retraite à Saint-Cergue, où ils ont désormais élu domicile. Nos meilleurs vœux les accompagnent !

*De gauche à droite : Bertrand Favre - Conseiller administratif, Elisabeth Böhler-Goodship - Conseillère administrative, Eric Portier - Président du Conseil municipal, Arthur et Silvia Plée, Jean-Marc Comte - Maire*

# Calendrier de l'avent 2011

*Eric Grosjean, Chef du service des parcs*

Le service des parcs comporte 13 personnes. Eric Grosjean, chef du service, et son adjoint François Bonnel dirigent une équipe de 11 collaborateurs dont quatre apprentis et sept ouvriers qualifiés (horticulteurs et paysagistes).

Toujours de bonne humeur malgré les intempéries, c'est grâce au service des parcs que la commune du Grand-Saconnex est fleurie, que les arbres sont taillés, les feuilles ramassées et ce, 365 jours par an ! Il faut dire que le service met tout son cœur à offrir aux Saconnésiens des décorations florales originales et recherchées.

Parmi les dernières créations, le calendrier de l'avent 2011 taille XXL à la place Carantec. En effet, tout au long du mois de décembre, le service des parcs à dévoilé une case par jour pour finalement découvrir totalement l'ouvrage le 24 décembre. Un gros bonhomme de neige sympathique arborant fièrement un sourire malicieux et un regard coquin a accompagné les usagers de la commune dans cette nouvelle année 2012.

La réalisation du bonhomme de neige représente l'équivalent du travail de 2 personnes pendant un mois. Monté sur dix panneaux, il mesure au total 6 mètres de haut pour 5 mètres de large. C'est au Centre de Voirie, Horticole et de Secours (CVHS) que le calendrier a vu le jour; il a ensuite été démonté et remonté à la place Carantec. Un grand bravo à toute l'équipe du service des parcs !

Voici en image les étapes de sa fabrication :

1. choix du personnage, dessin et peinture par toute l'équipe du service des parcs
2. préparation de la place Carantec et du socle de soutien
3. démontage et chargement des plateaux un à un au CVHS pour les acheminer à la place Carantec
4. arrivée du camion avec un élément du calendrier
5. fixation des paneaux
6. il faut en tout cas 6 personnes pour porter et monter les 10 panneaux sur le socle de soutien
7. une fois posés sur le socle de soutien, les panneaux sont hissés puis fixés à l'aide de grosses vis métalliques

## Neige : une initiative originale

La neige est à nos portes… à l'heure où nous mettons sous presse, ce n'est pas le cas ! Mais sait-on jamais, après le mois de novembre « estival » que nous avons connu, la neige sera peut-être de retour plus vite que prévu.

Lors de discussions au sujet de la neige dans une commission du Conseil municipal, une conseillère municipale a proposé d'ajouter au budget 2012 un montant permettant à la commune d'acheter de nouvelles pelles à neige. Rassurez-vous : nos services sont déjà équipés de pelles !
La nouvelle démarche qui est visée là est de favoriser un geste citoyen chez les Saconnésiens : les services communaux s'occupant du déneigement mettront ces pelles à disposition de la population pour lui permettre de « mettre la main à la pâte » et d'aider au déneigement de son coin de trottoir. Espérons que les usagers seront respectueux du matériel et seront nombreux à retrousser les manches sitôt les flocons de retour.

**Rappel:**

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. La ville du Grand-Saconnex rappelle que ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcade, aux concierges ou, à leur défaut, à toute autre personne désignée à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
Les services communaux dégagent en priorité les voies de circulation, les passages piétons, les arrêts TPG, les accès des écoles, les écoulements d'eau et les zones à risque.
Il est conseillé aux automobilistes d'adopter une conduite prudente et d'équiper leurs véhicules de pneus neige. Quant aux piétons, mieux vaut sortir bien chaussés !

## La foire aux oignons à Berne

Pour la cinquième année consécutive, la ville du Grand-Saconnex a organisé une sortie à Berne pour les élèves de 8e primaire. C'est ainsi que 93 enfants et une vingtaine d'accompagnants, dont Mme Elizabeth Böhler, conseillère administrative et M. Bertrand Favre, conseiller administratif, sont montés dans le train en direction de Berne.

Cette excursion s'est déroulée le lundi 28 novembre 2011, jour de la traditionnelle foire aux oignons. Les enfants ont pu participer le matin à une visite préparée de la vieille ville et ainsi découvrir les nombreuses fontaines de Berne et son Palais fédéral.

Après un repas chaud dans un restaurant du centre-ville, les participants ont flâné parmi les multiples stands de la Foire aux oignons, événement annuel qui remonte au Moyen Age. En effet, en 1405, Berne, qui était un village à l'époque, fut ravagée par le feu. Pour remercier les Fribourgeois d'avoir aidé à éteindre le feu, les autorités bernoises d'antan autorisèrent les marchands fribourgeois à vendre leurs oignons dans la ville une fois dans l'année.
La foire ne vend pas que des oignons, mais est également appréciée pour son côté culinaire : soupes, gâteaux, saucisses, légumes bulbeux parfument le centre de la ville de Berne. Certains marchands proposent des oignons sous toutes les formes (tartes, pâtisseries, décorations), ainsi que des objets artisanaux.

## Après Boubi et Désiré...

C'est devant une assemblée restreinte et par un temps maussade que s'est ouverte la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, ce vendredi 2 décembre 2011, au Centre de voirie, horticole et de secours (CVHS).
Une petite trentaine de courageux a bravé la pluie pour venir admirer celui qui succédera à Boubi et Désiré. Lors de la fête annuelle dédiée à Sainte-Barbe, la protectrice des pompiers, l'occasion également de décerner les mérites aux sapeurs de la compagnie, le public a pu découvrir, au son des sirènes et de la Sirène, un véhicule Pionnier de nouvelle génération.

*Le nouveau véhicule*

Plus compact que son prédécesseur, cette camionnette ou petit camion est notamment équipé d'un aspirateur à eau et de trois sièges avec assistance respiratoire. Il peut accueillir jusqu'à 9 passagers (contre 7 seulement pour Désiré, son prédécesseur), pouvant s'équiper directement à l'intérieur du camion. C'est donc un véhicule utilitaire mais également un véhicule de transport que la commune a acquis. Equipé d'une boîte à vitesse automatique, il peut être conduit par tous les membres de la compagnie. Ce modèle pionnier a été également muni d'un éclairage spécifique permettant aux sapeurs-pompiers d'être mieux vus lors des interventions, pour la sécurité de tous.

« Les aménagements de ce nouvel engin sont fonctionnels et répondent aux besoins d'aujourd'hui », commente Eric Gogniat, commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers du Grand-Saconnex.

La compagnie dispose désormais d'un véhicule performant qui lui permettra d'intervenir au mieux lors de feux de détritus, de chutes d'arbres ou encore d'inondations.

Certains se demanderont peut-être ce qu'il est advenu de Désiré, l'ancien camion. Qu'ils soient rassurés, il n'est pas parti à la casse. Ce dernier a été remercié après 33 ans de bons et loyaux services avant d'être racheté par un collectionneur zurichois.

*Jean-Marc Comte, Maire - remettant la clé symbolique à Eric Gogniat, Capitaine*

Un mystère subsiste: quel sera le nom du nouveau camion ? Il sera baptisé lors de l'assemblée générale de la compagnie, en même temps que deux autres véhicules. Il faudra donc patienter encore un peu pour connaître le patronyme de celui qui remplacera Désiré, qui fût nommé ainsi car il avait été longtemps attendu par la compagnie...

Alison Dom

*Jean-Marc Comte, Maire du Grand-Saconnex*

*La compagnie des sapeurs pompiers volontaires du Grand-Saconnex*

# Calendrier 2012 des plantes dans les jardins et sur les balcons

## Janvier

Balcon : Mettre les plantes à l'abri des intempéries et ne pas oublier de les arroser. La terre se dessèche et les plantes dépérissent. Il suffit de les arroser une fois dans le mois.

Jardin : Les végétaux se reposent alors profitez en pour entretenir votre matériel (tondeuse, sécateur etc).

## Février

Balcon : Enlever les fleurs fanées et les graines aux pensées, ne pas oublier d'arroser vos plantes à l'abri y compris les conifères.

Jardin : Début de la taille des végétaux caducs et persistants. Profiter de nettoyer vos vivaces et les feuilles mortes si cela n'a pas été fait. Nettoyer les nichoirs pour que les oiseaux puissent commencer leurs nids.

## Mai

Balcon : Planter les fleurs estivales. Pour que vos plantes s'épanouissent durant la belle saison, changer la terre de vos caissettes en y ajoutant de l'engrais.

Jardin : Planter les légumes (tomates, aubergines etc.) en pensant aux Saints de glace à mi-mai.

## Juin

Balcon : Arroser vos plantes de façon régulière pour éviter le dépérissement de vos fleurs. Vous pouvez encore planter vos plantes estivales.

Jardin : Couper les fanes des bulbes printaniers. Planter les choux pour la récolte d'automne. Tuteurer et attacher vos plantes d'été.

## Septembre

Balcon : Continuer la fumure des plantes estivales. Planter les tulipes, les jacinthes et narcisses.

Jardin : Début des grandes récoltes de fruits et légumes. Semer les salades hivernées (rampon, chicorée). Il est possible de rénover les pelouses abîmées, semer jusqu'au 15 septembre.

## Octobre

Balcon : Planter les végétaux d'automne (chrysanthèmes, choux, bruyères). Profiter de préparer quelques jardinières de bulbes de printemps, éviter les bulbes avec des feuilles déjà sorties.

Jardin : Rentrer et tailler les plantes qui craignent le gel, rabattre les rosiers nains, planter les pensées et les bulbes.

## Mars

Balcon : Arroser vos pensées d'automne avec de l'engrais. Enlever la protection hivernale sur vos plantes qui ne supporte pas le froid.

Jardin : Tailler vos rosiers, vos fruitiers et vos arbustes à floraison estivale. Nettoyer les massifs, épandre votre fumier sur vos vivaces et rosiers puis passer la triandine légèrement pour enterrer le tout. Labourer votre potager pour préparer les premiers semis.

## Avril

Balcon : Apporter de l'engrais aux pensées et mettre de l'engrais aux arbustes pour favoriser la pousse de l'année. Pour ceux qui ont des jacinthes, faite attention de tuteurer la hampe florale.

Jardin : Tailler les arbustes à floraison printanière après celle-ci. Planter les dahlias et glaïeuls pour penser à vos bouquets estivaux. Semer ou planter les premières salades en motte. Fumer et sarcler vos fraisiers.

## Juillet

Balcon : Continuer d'arroser vos plantes de façon régulière. Faire l'arrosage de préférence tôt le matin ou tard le soir.

Jardin : Entretenir vos massifs et continuer le désherbage à la main. Supprimer les fleurs fanées des massifs et mettre des tuteurs pour les hautes hampes florales.

## Août

Balcon : Nettoyer régulièrement les fleurs fanées pour prolonger la floraison.

Jardin : Surveiller les attaques d'oïdium (duvet blanchâtre). Planter les fraises, soit en godet, soit récupérer vos plantules. Plantation des poireaux d'hiver.

## Novembre

Balcon : Il est encore temps de planter les végétaux d'automne (chrysanthèmes, choux, bruyères). Commencer à protéger vos plantes pour l'hiver.

Jardin : Rentrer et tailler les plantes qui craignent le gel. Protéger contre le gel : utiliser des manteaux de feuilles, voiles d'hivernage, nattes de jonc ou de la paille.

## Décembre

Balcon : Continuer à planter tant qu'il ne gèle pas. Décorer pour les fêtes.

Jardin : Nettoyage des plantes vivaces, pailler les massifs pour protéger et nourrir. Elaguer et supprimer les branches mortes.

Donner à manger aux oiseaux.

Eric Grosjean, chef du service des parcs

## Résolution concernant le plan directeur cantonal 2030

Vu le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire et de la mobilité du 28 novembre 2011, le Conseil municipal sur proposition du Conseil administratif décide par 15 « oui », 5 « non » et 1 abstention,

- de refuser le plan directeur cantonal 2030 tel que proposé,
- de relever le déséquilibre évident déjà existant et accentué par le PDCn 2030 entre la rive gauche et la rive droite du lac en terme d'urbanisation, de risque, de densité de l'habitat et des entreprises,
- de reconnaître les efforts considérables du Grand-Saconnex en matière de logements et équipements publics ces dernières années,
- de rappeler que d'importants projets sont déjà planifiés : Morillon-Parc, le Fonds Mondial et le quartier de la Susette,
- de refuser en bloc « l'extension urbaine à dominante habitation sur le secteur villa » et plus précisément sur le mail sud de l'aéroport,
- d'admettre une densification naturelle de la zone villa, de cas en cas et à proximité des axes existants, à travers un projet global cohérent et respectueux du patrimoine bâti et naturel,
- d'accepter le principe de déclassement de la zone agricole du Pré du Stand et du Grand Pré qui sera affectée à l'extension de la zone sportive. Selon le résultat des études de bruits, elle pourrait recevoir également du logement et des activités,
- de refuser « l'extension urbaine à dominante activité » le long de l'autoroute mais de l'accepter en couverture de l'autoroute,
- de refuser « l'axe structurant » sur le mail sud aéroport et de demander qu'il soit avantageusement remplacé par un prolongement de « la promenade des parcs » reliant Cornavin et l'aéroport,
- de confirmer sa volonté de voir se réaliser la Route des Nations, en tunnel sur l'intégralité de son tracé, soit de la jonction autoroutière jusqu'à l'avenue Appia et demande qu'elle soit traitée comme « une pénétrante »,
- de confirmer la nécessité d'un tram Grand-Saconnex-Ferney-Voltaire et de relever que son tracé suscite encore des questionnements,
- d'insister pour que l'aspect paysager de la route de Ferney soit absolument préservé lors de l'installation du tram,
- de demander qu'une étude des besoins de la clientèle potentielle du tram soit menée ou communiquée,
- de demander et de souligner l'urgence d'installer un «P+R » et un « P + B » de part et d'autre de la frontière,
- de demander que la « voie verte d'agglomération» qui longe la route de Ferney et s'arrête à l'entrée du Grand-Saconnex soit reliée à la « voie verte d'agglomération » qui est tracée depuis le centre ville jusqu'à Gex (France),
- d'accepter le bouclage CFF aéroport – Cornavin mais uniquement en tunnel sur tout son tracé,
- de demander que soit enterrée la ligne à haute tension ALPIQ,
- de demander que les eaux de ruissellement de l'aéroport bénéficient d'une attention particulière afin d'éviter les problèmes de pollution des cours d'eau alentours,
- de demander que la carte des nuisances en terme de bruit et de qualité d'air relative à l'exploitation de la zone aéroportuaire soit mise à jour et intégrée au PDCn 2030,
- d'insister pour que tout projet d'urbanisation sur le territoire communal soit mené en concertation et en partenariat avec les autorités communales,
- que la ville du Grand-Saconnex s'opposera au déclassement de la campagne Tournay (commune de Pregny-Chambésy) ainsi qu'à celui de la zone de Colovrex (commune de Bellevue).

Le Grand-Saconnex, le 5 décembre 2011

***Plus d'information sur www.ge.ch/plandirecteur2030***

# Extrait carte du Schéma directeur cantonal

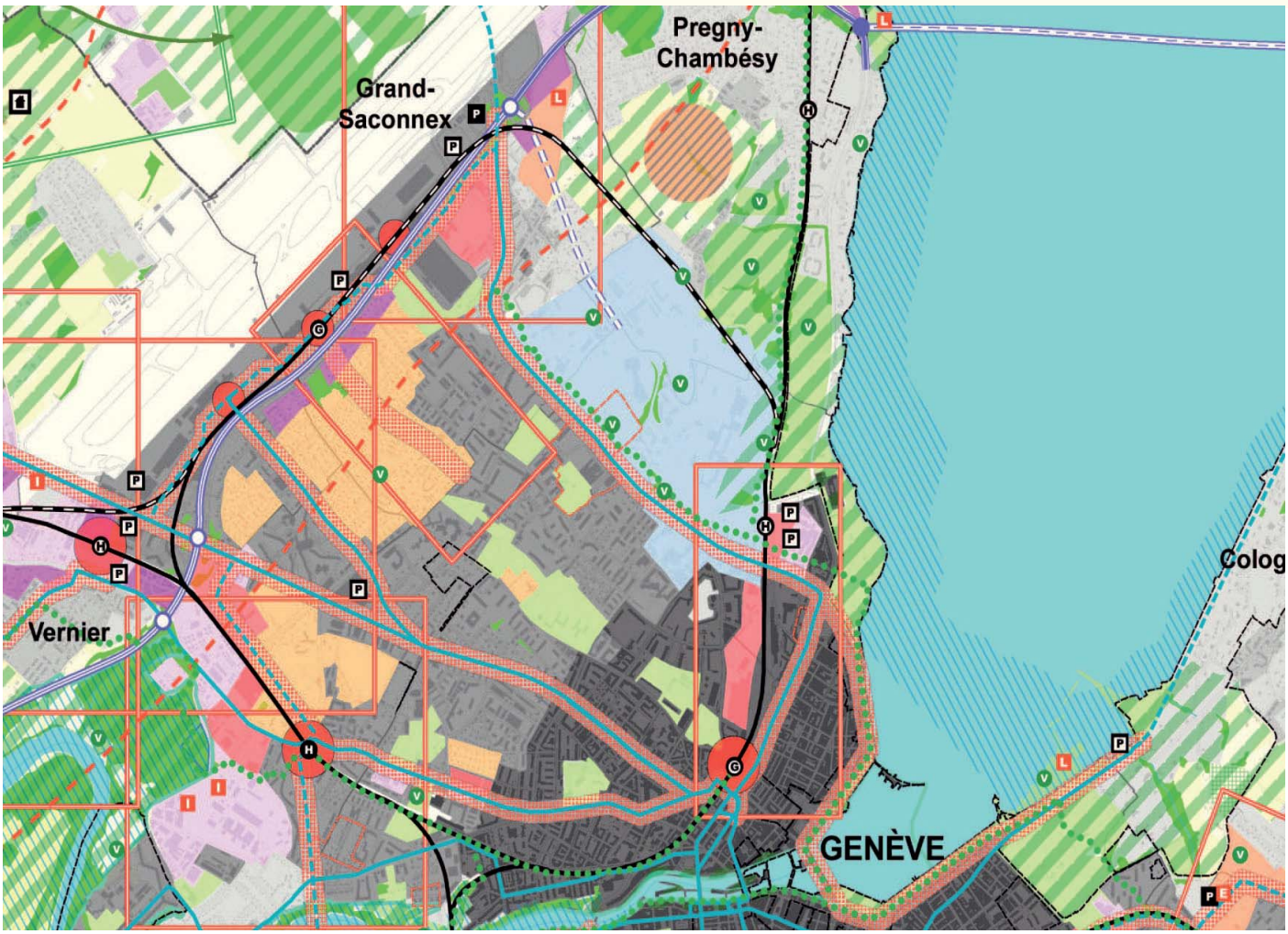

# conseil municipal

## Séance du Conseil municipal du 5 décembre 2011

Délibérations acceptées par le Conseil municipal :

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances, le Conseil municipal a accepté, à la majorité, les délibérations suivantes :

- Crédit complémentaire de CHF 41'345.16 relatif à la réfection du chemin des Corbillettes
- Crédit complémentaire de CHF 21'237.51 relatif à la réalisation d'un éco-point à la rue Gardiol
- Crédit complémentaire de CHF 283'861.81 pour la rénovation de l'école et du bâtiment de la salle de gymnastique de La Tour
- Crédit complémentaire de CHF 1.45 relatif à l'éclairage public sur la rue Jo-Siffert et l'Impasse Colombelle
- Crédit complémentaire de CHF 49'497.73 relatif à l'acquisition d'un système de vidéosurveillance
- Ouverture d'un crédit de CHF 85'000.- pour l'étude des aménagements du chemin J.-Attenville
- Ouverture d'un crédit de CHF 228'000.- relatif à la nouvelle alimentation en chauffage et au remplacement des pompes et circulateurs du Centre de voirie, horticole et de secours.

Motions :

- Le Conseil municipal a approuvé majoritairement et renvoyé au Conseil administratif la motion : « Accueil des jeunes au Pommier ».
- Le Conseil municipal a approuvé majoritairement et renvoyé au Conseil administratif la motion « pour la création de places de stationnement le long du chemin du Pavillon ».

Résolutions :
Après avoir pris connaissance des rapports de majorité et de minorité, le Conseil municipal a accepté majoritairement la résolution **qui approuve la liaison aéroport par le tram Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire, sous conditions.**
Après avoir pris connaissance des rapports de majorité et de minorité, le Conseil municipal a accepté majoritairement la résolution **qui refuse le plan cantonal 2030 tel que proposé (voir plus d'information en page 10 et 11 de ce journal).**

**Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront, le 23 janvier, le 20 février*, le 19 mars, le 16 avril, le 14 mai*, le 11 juin 2012.**
*** questions du public au Conseil municipal**

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.grand-saconnex.ch.

# avis divers

## Vous êtes au chômage ? Vous cherchez un nouvel emploi ?

La Ville du Grand-Saconnex vous offre la possibilité de participer aux activités du Club de chercheur d'emploi une demi journée par semaine pendant trois mois, les lundis après-midi, du 23 janvier au 2 avril 2012 (10 séances).
Au programme : aide à l'établissement de bilan professionnel, support à la technique de recherche d'emploi, simulation d'entretien d'embauche, création d'un réseau, collecte et mise en commun d'offres d'emploi, échange d'informations, etc.
Prix : une participation de CHF 10.- par séance vous sera demandée.
Effectif : maximum 20 participants. Offre limitée aux habitants du Grand-Saconnex qui sont à la recherche active d'un nouvel emploi.
Inscriptions auprès de Mme Danièle Poitry, au tél. 022 920 99 00 les mercredis et jeudis ou par e-mail: d.poitry@grand-saconnex.ch
Séance d'information le mardi 17 janvier 2012, de 19 h à 20 h, à la buvette de la Salle des Délices, 18, route de Colovrex (à côté de la Mairie).

## De l'Antigel dans les Délices

L'année dernière, 11 communes ont accueilli la première édition d'Antigel. Du soleil en février, promettaient les trois directeurs de ce festival international de danse et de musique dans les communes genevoises, Eric Linder, Claude Ratzé et Thuy-San Dinh.

Cette année, 16 communes ont réservé quinze jours de solarium : du 30 janvier au 12 février, des stars internationales rassembleront les publics dans des lieux insolites. Des piscines, des salles de sport, des usines, la rue : le parcours sera sportif. Des sociétés sportives jouent le jeu de la mise en culture printanière.

Au Grand-Saconnex, un ou deux spectacles seront accueillis, dans des lieux qui restent à définir… des nouvelles précises dans le prochain numéro !

Plus d'informations sur www.antigel.ch dès le 9 janvier prochain !

## Le Grand-Saconnex partenaire de Nez rouge !

Nez Rouge est une action de prévention, de sensibilisation et de sécurité routière à l'échelon national qui vise à diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies, un des problèmes majeurs de sécurité routière dans notre pays. Le Grand-Saconnex soutient activement la démarche de Nez Rouge en mettant à disposition un local au Centre de Voirie, Horticole et de Secours (CVHS) afin de centraliser les appels et de mettre au point la logistique.

Nez Rouge propose symboliquement, durant les fêtes de fin d'année, de ramener chez elles toutes les personnes qui ne se sentiraient pas en état de conduire. Fatigue, alcool, drogue ou médicaments sont autant de raisons de composer le numéro gratuit de Nez Rouge **0800 802 208** afin de confier les clés de son véhicule à une équipe de bénévoles qui conduira chaque «client» à bon port, à bord de son propre véhicule.

## Abonnements Flexicard

En 2012, ce sont 10 abonnements généraux, sous forme de cartes journalières, qui seront disponibles pour les habitants de la commune. Celles-ci sont délivrées au maximum un mois à l'avance, à la réception de la Mairie, au prix de CHF 35.-. Des réservations sont possibles par téléphone, mais les billets doivent être impérativement retirés dans les deux jours qui suivent. Aucun remboursement ni échange ne sont acceptés.
La carte AG-Flexi est un abonnement général donnant droit à la libre circulation, en Suisse, sur les réseaux CFF, les cars postaux, ainsi que la plupart des chemins de fer privés, bus et lignes de bateaux.

## Repas Rencontre

Les prochains repas-rencontres des aînés à la résidence de Saconnay auront lieu :

le 31 janvier : M. Lanchet (l'homme-orchestre)
le 28 février : Mauro (tenor italien)
le 27 mars : M. Droux et deux autres musiciens du Groupe des cors de Alpes

Renseignements et inspritions à la Résidence de Saconnay au 022 710 22 48

## Ça me saoule !

**Ça me saoule, le spectacle qui ose parler de l'alcool chez les jeunes**

Depuis le 6 décembre 2011, la ville du Grand-Saconnex offre aux jeunes âgés de 12 à 20 ans habitant la commune (billet également offert au parent accompagnant) 120 billets pour le spectacle du vendredi 21 janvier 2012 à 20 h « Ça me saoule!» au Théâtrochamp, salle communale de Chêne-Bougeries.

Il reste quelques billets alors n'hésiter pas à venir les chercher au guichet de la Mairie.
Plus d'information sur le spectacle sur le site internet www.theatrochamp.ch.

## Erratum

Dans le GSI n°26 de décembre 2011, il a été omis de mentionner la source de l'article page 11 sur Sainte Barbe. Il s'agissait de : http://fr.wikipedia.org/wiki/Barbe_la_grande_martyre

## Chenilles processionnaires

Depuis quelques temps vous pouvez apercevoir des cocons blancs sur des pins. Ce sont des nids de chenilles processionnaires. Les poils de cette espèce sont très urticants pour les hommes et les animaux. Tout contact peut entraîner des lésions irritatives parfois sévères, les enfants sont particulièrement à risque. Nous recommandons vivement aux propriétaires de faire supprimer les nids sur leur terrain par une entreprise d'échenillage spécialisée pendant que les chenilles sont dans leurs nids durant la saison morte.

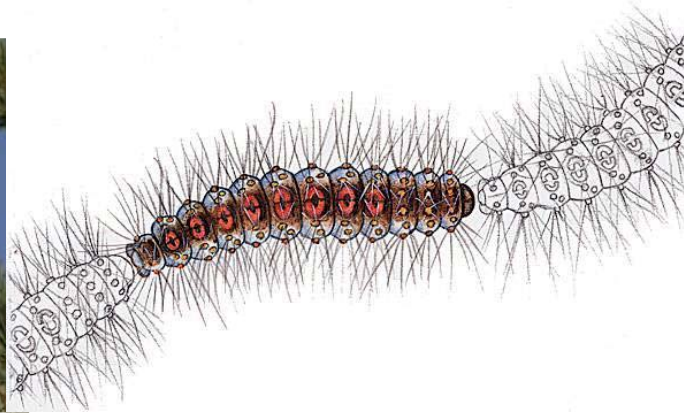

## Retour sur le concours multitalents 2011

*Nicolas, gagnant du concours 2011*

Organisée le 12 novembre par l'Association des parents d'élèves du Grand-Saconnex, la première édition du Concours Multitalents destiné aux jeunes Saconnésiens a remporté un réel succès tant auprès des parents qu'auprès des enfants. Encouragés par leur fan-club, de jeunes danseurs, chanteurs et musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes sur la scène de la Salle des Délices, devant un jury amateur, qui a su apprécier autant les partitions difficiles au piano ou les talents d'un très jeune violoniste que les chorégraphies de danse hip-hop ou électro étonnantes.

Pianistes, guitaristes et flûtistes ont émerveillé le public, dont les faveurs allaient cependant vers un jeune danseur électro et deux mimes au piano et cor de chasse. Le jury a fini par décerner le premier prix à Nicolas, un vrai virtuose de chant et de piano, âgé de 11 ans seulement. Une jeune et charmante danseuse du ventre et un guitariste de talent ont complété le trio de tête.

Tous les talents ont été récompensés et pourront fièrement afficher leur diplôme de participant. Les parents présents et ceux qui ont regretté avoir manqué cette occasion ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour l'édition prochaine. Et les enfants réfléchissent comment conquérir le jury le 3 novembre 2012 !

# agenda janvier 2012

**vendredi 13 janvier**
**Voeux du Conseil administratif à la population -** 18 h 30 salle communale des Délices

**samedi 14 janvier**
**Championnat suisse de LNA de basketball**
Lions de Genève vs BC Boncourt Red Team - salle du Pommier à 17 h 30

**mardi 17 janvier**
**Vous êtes au chômage ? Vous cherchez un nouvel emploi ?** - séance d'information
de 19 h à 20 h à la buvette de la salle communales des Délices - plus d'information en page 12

**vendredi 21 janvier**
**Pièce de théâtre « Ça me saoûle ! » au Théatreochamp** - salle communale de Chêne-Bougeries
120 billets offerts aux Saconnésiens - plus de détails en page 14

**lundi 23 janvier**
**Conseil municipal -** salle communale des Délices à 20 h

**samedi 28 janvier**
**Championnat suisse de LNA de basketball**
Lions de Genève vs Lugano Tigers - salle du Pommier à 17 h 30

**samedi 28 janvier**
**Petit déjeuner gourmand**
Ferme Sarasin de 8 h à 14 h, dès 10 h 30, assiettes gourmandes
*Organisation : association des Amis du Four à Pain*

**vendredi 3 février**
**Traditionnelle soirée des voeux suivie d'une fondue bourguignonne**
Salle communale des Délices dès 18 h 30 - inscription : info@plrgrandsaconnex-ch
*Organisation : parti libéral radical du Grand-Saconnex*

**mardi 31 janvier**
**Irlande « l'île émeraude » - récit, débat et grand film de Daniel Laumône**
Salle communale des Délices à 20 h - entrée libre, buvette
*Organisation : parti libéral radical du Grand-Saconnex*

*L'administration communale*
*vous adresse ses meilleurs voeux pour 2012!*